

ECHO

Aïre-Le Lignon

2013

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°5



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch

Michel REY



Pose de vernis classique

Pose de vernis semi-permanent

Beauté des mains

Beauté des pieds

Centre commercial du Lignon - Tél: 022 796 80 30 - info@nailscorner.ch

Cotisations et inscription

Enfants moins de 8 ans

CHF 230.-/ saison

Jeunes dès 8 ans

CHF 290.-/ saison

Adultes dès 18 ans

CHF 400.-/ saison

Taxe d'inscription

mineurs: CHF 30.- | adultes: CHF 50.-

Réduction pour enfants de la même famille
(2: 20%, 3: 30%)

Centre sportif du Lignon • sous-sol

T 022 796 57 39 (soir) • www.budokan-vernier.ch



Horaires

Enfants dès 6 ans

Vendredi de 18h à 19h

Enfants de 8 à 13 ans

Mardi de 18h à 19h30

Mercredi de 17h30 à 18h45

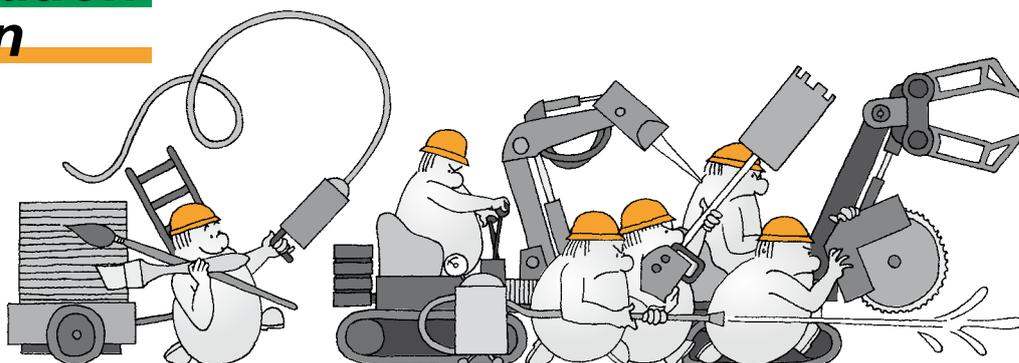
Jeudi de 18h15 à 19h45

Adultes et adolescents

Mardi et jeudi de 19h30 à 21h

transformation rénovation

dmb
www.dmb.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

18 octobre 2013

Délai de remise des textes

3 octobre 2013



ÉDITORIAL

4

Déjà la rentrée...

L'ÉCHO DU MOIS

5

L'éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Conseil municipal

Développement durable 2013

DÉMOGRAPHIE

8-9

Nécrologie

LA VIE DU QUARTIER

10-11

Fête du 1^{er} août

Quel est le trésor que vous cherchez?

Silence... on tourne!

Les joyeux dimanches

ECHOS D'AILLEURS

12-13

Cet automne, on vote!

«Si Genève m'était contée»

LA VIE DE L'ASSOCIATION

14

Référendum cantonal

Fête des promotions

L'AGENDA & SORTIES

15

Septembre et octobre

Kermesse - Paroisse de l'épiphanie du Lignon



pages 10



page 14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
† Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel RoCHAT
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

DÉJÀ LA REPRISE!

Après l'absence de notre bulletin dans vos boîtes aux lettres, durant la pause estivale (trop courte pour certains), l'Echo d'Aïre revient, marquant ainsi la fin des vacances et le moment où chacun a donc retrouvé ses activités quotidiennes: pour les adultes et le chemin de l'école pour les plus jeunes, avec les retrouvailles du stress, de l'horaire à respecter, des places de stationnement à trouver et pour les élèves la vie scolaire et ses obligations et devoirs. «Maintenant les leçons, les exercices, les devoirs c'est reparti» écrit une fillette dans son journal intime.

C'est donc la reprise pour le rédacteur, avec les angoisses des pages blanches à remplir, mais également celles de trouver, outre les articles intéressants les lectrices et les lecteurs, mais également les moyens financiers à la survie de ce bulletin et là aussi c'est la reprise d'un «leitmotiv»: le soutien indispensable de tous pour trouver des annonceurs.

C'est la reprise du travail pour les membres du comité de l'Association à qui vous avez renouvelé votre confiance à la dernière assemblée générale avec notamment les problèmes du déclassement de la parcelle de La Bourdonnette, le soutien au référendum «Stop Surdensification» contre la loi votée par le Grand Conseil relative à la densité des constructions dans les zones de développement qui a très largement abouti avec plus de 11'000 signatures; le projet de construction au chemin de la Verseuse, etc. ou, plus divertissante, l'organisation, après notre participation aux Promotions et au 1^{er} Août, d'une



Robert Borgis,
Rédacteur

soirée choucroute le 14 décembre, manifestation à laquelle les habitants (anciens et nouveau) sont invités à participer en grand nombre.

C'est la reprise aussi pour les citoyennes et citoyens de notre canton appelés à élire simultanément les députés du **Grand Conseil et le Conseil d'Etat le 6 octobre et le 10 novembre 2013** (2^e tour du Conseil d'Etat), donc un devoir civique important à remplir, notamment avec l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, afin de désigner celles et ceux qui vont avoir la responsabilité de diriger les destinées de notre Canton et de ses habitants durant cinq ans et un président du Conseil d'Etat pour la même durée.

Ce choix est de la responsabilité de chacune et de chacun et le résultat des urnes doit être le reflet d'une volonté exprimée par une majorité de l'électorat et non celle issue d'une très faible participation.

Abstentionnistes, abstenez-vous de ne pas vous exprimer lors de ces élections! Allez voter, ne laissez pas les autres décider à votre place!

C'est la reprise la plus agréable possible que le comité et la rédaction vous souhaitent!

L'Echo d'Aïre: Un reflet du quartier

Un des buts premiers de notre bulletin est d'être le reflet de la vie socio-culturelle de la presqu'île. Mais pour cela, ne possédant pas une armada de reporters ou envoyés spéciaux à l'affût des événements du quartier, la rédaction renouvelle, une fois de plus, son appel aux responsables des sociétés de la presqu'île pour lui adresser, dans les délais rédactionnels (indiqués dans chaque numéro) les informations concernant celles-ci (résultats sportifs, annonce de manifestations, etc.) D'avance un grand merci!



L'ÉPHÉMÉRIDE

Août

Du latin «Augustus mensis» (mois d'Auguste). Dans l'ancien calendrier romain, août était le sixième mois de l'année et portait le nom de Sextilis mensis, dérivé de «sextus» (sixième).

L'empereur Auguste ajouta un jour au mois d'août (pris au mois de février) en 8 av. J.-C. pour avoir autant de jours dans le mois qui porte son nom que dans celui qui porte le nom de Jules César (juillet).

Durant ce mois, les jours ont diminué de 89 minutes et le Soleil est entré, le 23 août à 1h02, dans le signe de la **Vierge** dont le natif a beaucoup de logique dans sa manière de résoudre les problèmes, d'où son utilité pour ses amis.

Il est véridique, fidèle et déterminé. On peut trouver les personnes de ce signe froides et émotionnellement détachées. Le natif du signe aime contrôler la vie de ses amis, dans le but de vouloir l'améliorer et non pas pour le pouvoir de contrôler. Il est très intelligent, a une excellente mémoire et un esprit très analytique. Cela fait d'eux des enquêteurs et chercheurs efficaces. C'est également un bon réconciliateur ou arbitre en cas de conflits. Mais le natif de ce signe est aussi très lunaire, détaché, isolé, imprévisible et instable.

Septembre

Le nom de ce mois a pour origine le terme latin «septem» qui signifie «sept». Pourquoi sept alors que septembre est le neuvième mois de l'année? Eh bien, parce que notre calendrier actuel s'est inspiré d'un ancien calendrier. (Il s'agit du calendrier romain qui a réglé la vie de la civilisation romaine pendant presque mille ans, entre l'an 753 et l'an 45 avant notre ère) et qui comptait 10 mois et dans lequel le mois de septembre venait au... septième rang!

Durant ce mois, les jours diminuent de 96 minutes et le 22 septembre, à 22h45, commencement de l'automne avec l'entrée du Soleil dans le signe la **Balance**, dont le natif a un amour profond de l'harmonie et de la beauté dû aux rayons bénéfiques qu'il reçoit de la planète qui régit son signe: Vénus. Il pèse le pour et le contre pour chaque chose, toujours désireux de favoriser la bonne volonté et l'amitié.

L'intuition guide de natif de ce signe ce qui lui permet de découvrir souvent la mauvaise foi et le manque de sincérité des autres. Mais lorsqu'il a une opinion toute faite sur un sujet ou confiance dans ceux qu'il écoute, il est possible qu'il se laisse entraîner. Influençable par les personnes qui font impression sur lui, il risque d'imiter leurs manières et de copier leurs défauts.

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans

Le 27 Août 1913, le Lieutenant Petr Nicolaevitch Nesterov, un des pionniers de l'aviation russe, réalise à Kiev, à bord d'un avion Nieuport IV, pour la première fois, un **premier looping**. Certaines sources ayant annoncé cet exploit le 20 Août 1913 et d'autres le 7 Septembre 1913.

Mais cette première aéronautique n'a pas été la seule de ce pilote russe. En effet, une année après son exploit, son escadrille était basée, à fin août 1914, à proximité du front austro-russe, près de la ville de Sholkiv. Au matin du 26 août, alors que tous les avions russes étaient au sol, un appareil de l'aviation autrichienne survola le terrain où stationnait l'avion de Nesterov. Estimant que cette audace devait être châtiée sur-le-champ, le pilote russe bondit dans son avion, se porta à l'altitude de l'appareil ennemi et, comme ni lui ni l'Autrichien n'étaient armés, il précipita son avion sur celui de l'audacieux. Le choc détruisit instantanément les deux appareils et les deux pilotes furent tués sur le coup.

Ainsi P. Nesterov remportera la première victoire aérienne russe en percutant un avion de reconnaissance autrichien en vol, devenant dès lors le premier «kamikaze» de l'histoire de l'aviation.



Le Lieutenant
Petr Nicolaevitch
Nesterov

Le saviez-vous?

L'édition 2013 du mythique Tour de France cycliste a fêté, cette année, sa centième édition, avec, pour la première fois, le départ, le samedi 29 juin, à Porto Vecchio en Corse et l'arrivée le 21 juillet sur les Champs-Élysées à Paris, après 3'404 kilomètres de course répartis en 21 étapes.

Mais le premier Tour de France a été organisé en 1903 par Henri Desgranges qui dirigeait le journal «L'Auto», ancêtre du journal «L'Equipe» avec départ des 60 partants le 1^{er} juillet à Montgeron (Essonne) et arrivée des 21 rescapés le 19 juillet à Paris, après un parcours de 2'428 km en 6 étapes. L'épreuve étant remportée par Maurice Garin.

Lors de l'épreuve de 1913 (il y a 100 ans, dans l'étape Bayonne-Luchon, le 9 juillet. Eugène Christophe, virtuel leader du classement général, dévale les pentes du Tourmalet. La route n'est qu'une charretière vaguement empierrée qui secoue impitoyablement le coureur et sa machine. Les vibrations sont telles que sa fourche finit par se briser. A l'époque, les coureurs ne pouvaient recevoir aucune assistance et devait effectuer toute la course avec le même vélo. Il est seul, désarmé. Il hésite à monter dans une voiture, ce qui aurait signifié sa mise hors course. Christophe chargea alors sa machine sur l'épaule et parcourt les 11 km qui le séparent de Sainte Marie de Campan où il trouve une forge où il répara lui-même la fourche brisée. Il repartira après avoir perdu quatre heures et vu ses rêves de victoire s'envoler.

Autorisations de construire

Du 8 juin au 10 septembre 2013

Y. Pochon

démolition d'une maison et d'un garage
ch. de la Herse 20

Y. Pochon

Construction d'une maison, couvert véhicules
ch. de la Herse 20

M.- Mme Buchs

création d'un mur de soutènement
ch. des Bois-Jacquet 27

D. & P. Rochat

Transformation d'une habitation mitoyenne et construction d'un logement contigu
ch. des Platières 22

Ass. Coin-de-Terre

démolition d'une maison à un logement
rte de l'Usine-à-gaz 11

Commune de Vernier

installation d'un abribus
ch. du Château-Bloch

Home Solaire Sàrl

pose panneaux solaires en toiture
ch. des Bois-Jacquet 15c

Implenia SA

division arcades commerciales rez-de-chaussée
rue Coupe-Gordon-Bennett 2

C. Milleret

installation panneaux solaires en toiture
ch. Isaac-Anken 29

L.Cela- A.Giordano

V. et S. Wettstein
construction murs mitoyens entre parcelles
ch. Wellingtonia 15,17, 19

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 25 juin 2013

Dernière séance avant la pause estivale présidée par M. Xavier Chillier (Verts) qui, dans les communications du Bureau rend hommage à M. Raymond Rauss, ancien conseiller municipal socialiste, décédé le 19 juin, en priant l'assemblée de bien vouloir se lever.

Il est ensuite proposé l'élection d'un-e vice-secrétaire au Bureau pour laquelle le groupe MCG ne fait aucune proposition, estimant que seule la présidence ou vice-présidence lui revient de droit.

Les conseiller-e-s attaquent ensuite l'imposant ordre du jour de cette séance, en acceptant notamment à l'unanimité le crédit complémentaire de CHF 787'013,30 destiné à couvrir les travaux de rénovation de l'école d'Aire ainsi que le crédit de CHF 1'623'000.- destiné à la réalisation d'un espace de détente et de loisirs au bord du Rhône, au lieu-dit «Au Moulin», tout en valorisant les rives du fleuve en y apportant une plus-value écologique.

A l'unanimité, moins une abstention, le législatif accepte et transmet au Conseil administratif la pétition d'un groupe d'habitants de la Cité du Lignon - dérangés fortement tous les automnes par l'enlèvement des feuilles mortes avec des souffleuses très bruyantes - demandant que le Comité central du Lignon et l'entreprise chargée de l'entretien des espaces verts réduisent fortement l'usage des souffleuses à feuilles en automne et assurent le nettoyage des chemins et leurs abords (si possible au balai), en limitant à un seul nettoyage à la souffleuse (début décembre) les zones de bosquets, de bois et les pelouses à plus de 15 mètres des chemins.

«Le Lignon, un monument... glissant!»

Suite à la pétition d'habitants et à la résolution des Verts, le Conseil municipal unanime déclare soutenir les habitant-e-s qui exigent des mesures sérieuses et rapides pour réduire les dangers de chute dues aux dalles glissantes, de prendre acte de la volonté du Comité central de créer un groupe de travail réunissant ses représentants, le Service des monuments et des sites et des habitants du Lignon afin qu'une solution à ce problème soit trouvée rapidement, en souhaitant être tenu au courant des démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Comité central.

Après avoir accepté le vote immédiat, les conseiller-e-s décident, à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de CHF 200'000.- destiné à la réfection de parties des chemins de Château-Bloch, du Grand-Champ et du parking de Crozet.

Au point des questions orales, relevons celle de M. Moret (S) concernant des rodéos automobiles noctambules (entre 24 et 2h) au Lignon, notamment près de la station-service Tamoil.

En fin de séance, le Groupe socialiste adresse des remerciements et des fleurs, accompagnés des applaudissements des autres conseiller-e-s, à leur collègue Mme Maria Gaulin qui siégeait pour la dernière fois, suite à sa démission.

Séance du mardi 3 septembre 2013

Séance de rentrée présidée par M. Xavier Chillier (Verts) au début de laquelle il a été procédé à l'assermentation du conseiller municipal **Martin Staub** (S), domicilié à Vernier Village, en remplacement de Mme Maria Gaulin, démissionnaire.

Le point 5 de l'ordre du jour prévoyait l'élection d'un vice-secrétaire du Bureau, poste pour lequel le Mouvement des citoyens genevois (MCG), non représenté au Bureau, n'a fait aucune proposition de candidat, estimant que, de droit, il lui revenait la présidence ou la vice-présidence.

Le projet de motion socialiste invitant le Conseil administratif à mettre en œuvre des actions ciblées sur la problématique de l'endettement, notamment des jeunes adultes, en s'appuyant sur les partenariats communaux nécessaires et de proposer une ligne budgétaire dédiée à la pratique d'aide au désendettement et au suivi des dossiers, en présentant régulièrement rapport sur son évaluation à la Commission sociale, est accepté à l'unanimité.

Par 31 oui et 1 non et une abstention (MCG) acceptation de la motion invitant le Conseil administratif à présenter un rapport détaillé sur le coût et l'efficacité de l'activité des médiateurs de nuit en 2013 et de se renseigner auprès de la Commune de Meyrin sur l'activité des agents de sécurité et sa propre appréciation sur leur efficacité en matière de résolution des problèmes d'incivilité et de sécurité.

La constitution d'une servitude de distance et de vue droite grevant la parcelle communale à la rue du Village à Vernier est acceptée par 32 oui et 2 abstentions (socialiste).

Après prise en considération à l'unanimité, renvoi dans les commissions concernées des projets de délibérations relatifs au crédit d'étude sur l'avant-projet d'assainissement du passage inférieur du chemin Ph.-de-Sauvage; au crédit d'étude pour la réalisation d'un concours

sur le secteur A-La Concorde, en vue de la réalisation d'un Centre culturel à Châtelaine et au crédit d'étude pour la rénovation et la surélévation de l'école des Ranches à Vernier.

Le législatif à l'unanimité transmet au Conseil administratif la motion socialiste lui demandant de réaliser un état des lieux des contributions actuelles de la Commune en matière de sport, de proposer des axes d'améliorations possibles au niveau local, tout en prenant en compte les actions cantonales et fédérales et à établir un relevé des conséquences financières des propositions formulées, tant sur le budget communal que celui des bénéficiaires actuels de subventions communales.

Le délibératif verniolan a désigné M. Martin Carmino (S) comme représentant du parti au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village, en remplacement de Mme Maria Gaulin, démissionnaire.

En réponse à la question écrite de M. Thierry Cerutti concernant le manque à gagner pour

Vernier en cas de suppression de l'impôt sur les chiens, le montant encaissé ces dix dernières années et les prestations mises en place avec l'encaissement de cet impôt, le Conseil administratif informe:

a) Cette suppression entraînerait un manque à gagner annuel d'environ CHF 40'000.- (en 2012, il a été encaissé CHF 42'837.-).

b) le montant encaissé ces dix dernières années s'élève à CHF 392'352.-

c) Les montants perçus ont permis la création de 5 parcs à chiens pour un montant de CHF 75'000.- et la mise à disposition de 100 distributeurs de sachets (25'000.-), l'achat et la mise à disposition gratuite des sachets alimentant es distributeurs (50'000.-), la publication annuelle d'une plaquette de conseils avec rappel de la loi (35'000.-) et une participation à la Journée cantonale de conseils aux propriétaires de chiens qui se déroule sur la Plaine de Plainpalais (6'500.-) montants qui ne comprennent pas le coût de la main-d'œuvre engagée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013

Vernier reçoit la distinction cantonale



M. Thierry Apothéloz et les différents coordinateurs des contrats de quartier

Le vendredi 14 juin, dans les établissements pour l'intégration (EPI) à Carouge, Monsieur Pierre-François Unger, conseiller d'Etat chargé du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), et Monsieur Boris Calame, Président du jury du concours cantonal du développement durable, ont dévoilé les noms des onze gagnants de cette nouvelle édition qui, pour la 12^e année consécutive, récompense des projets particulièrement prometteurs et exemplaires en matière de développement durable.

La Commune de Vernier figurait parmi les lauréats pour son concept de contrats de quartier. **Depuis 2005, d'abord dans le quartier d'Aire-Le Lignon**, les Autorités ont mis sur pied un système de contrat de quartier ayant pour objectif d'offrir à la population des outils de démocratie participative lui permettant d'intervenir efficacement et directement pour l'amélioration de son quotidien. Puis les quartiers des Avanchets, Châtelaine-Balexert et enfin Vernier-Village ont adopté également le concept des Contrats de Quartier.

Depuis 2005, la totalité des projets proposés - plus d'une centaine - ont été concrétisés. Ces initiatives ont touché des problématiques très diverses (sécurité publique, action sociale, insertion, emploi, éducation, loisirs, sports, culture, habitat, cadre de vie) et certaines sont devenues des événements clés de la vie des habitants. Des évaluations ont montré qu'un Contrat de Quartier - qu'il s'agisse de la démarche en elle-même ou des projets mis en oeuvre - contribuait à renforcer le sentiment de citoyenneté et favorisaient le lien social ainsi que la solidarité.

Référendum cantonal

Stop à la surdensification!

La modification de la loi sur les zones de développement (LGZD) votée le 16 mai dernier par le Grand Conseil qui impose des densités de construction considérable dans toutes les zones développement (par exemple sur une parcelle de 1'000 mètres carrés il faudra mettre un immeuble de 9 étages occupant 200 m²) a suscité une importante levée de boucliers de nombreuses associations de défense d'habitants ou de quartier, notamment l'Association PIC-VERT et notre Association (selon décision de l'assemblée générale du 30 mai) ainsi que les partis politiques UDC et MCG.

Grâce au formidable engagement de notre comité et de nos membres ainsi que des diverses autres associations de quartier, ce référendum a «récolté», en très peu de temps, 11'115 paraphes qui ont été déposés le 10 juillet au Service des votations, 7'000 signatures valables étant requises, le vote devrait se dérouler en 2014 vraisemblablement, permettant ainsi à la population du canton de décider du visage de Genève et de la qualité future de son environnement. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette récolte de signatures, montrant ainsi par cette démarche leur esprit citoyen. Le référendum ayant abouti il reste maintenant à convaincre la population lors de la prochaine votation des effets négatifs de cette loi.

**À
votre
bon
droit**

**Yves
Magnin
Avocat**



Un client de M. F, petit entrepreneur, lui a fait notifier une poursuite afin de le dissuader de réclamer le solde de sa facture. Ce commandement de payer n'a aucun fondement. Il y a formé opposition, mais sait que certains marchés lui seront fermés, respectivement il lui sera très difficile d'obtenir un bail à loyer. Il souhaite faire radier cette poursuite.

L'entrave à la liberté que constitue ce genre de procédé est loin d'être légère, d'autant qu'elle est de nature à porter atteinte au crédit professionnel de M. F.

La loi sur la poursuite pour dettes et la faillite permet au poursuivi d'agir en tout temps au for de la poursuite pour faire constater que la dette n'existe pas. Cette procédure est toutefois source de tourments et nécessite des dépenses.

Réclamer le paiement d'une créance constitue par principe un acte licite. En revanche, utiliser un tel procédé comme moyen de pression pour dissuader la personne visée d'agir correctement dans sa profession est clairement abusif, donc illicite. En conséquence, selon la jurisprudence, faire notifier un commandement de payer à M. F uniquement afin de le dissuader de réclamer le solde de sa facture est constitutif de contrainte, voire de tentative de contrainte, au sens de l'art. 181 du Code pénal.

Une plainte pénale devrait conduire ce client à retirer sa poursuite. A défaut, il risque d'être condamné sur le plan pénal et, de surcroît, il succombera dans une action civile, avec le lot de frais et autres indemnités qui en découlent.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

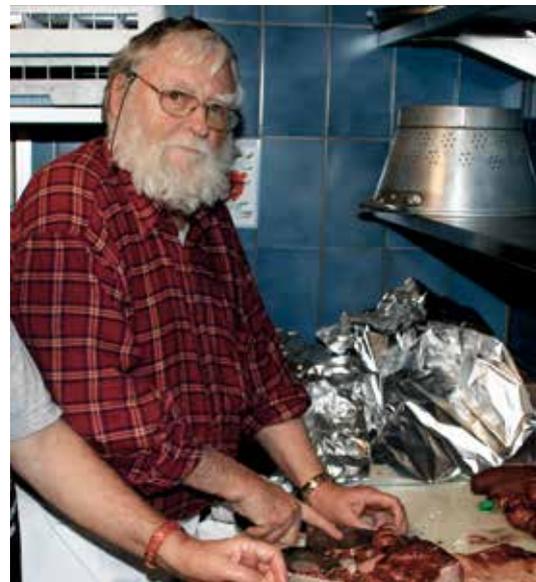
NÉCROLOGIE

Décès annoncés du 4 juin au 26 août

Acciarito Vittorio, 1944, rue du Grand-Bay 1
Allenspach née Rubini, Yolande Paulette, 1923, ch. de l'Ecu 1 C/La Châtelaine
Alpem, Joseph, 1943, av. Edmond-Vaucher 17c
Barbe, Joseph Alfred, 1919, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine, anc. ch. de l'Ecu 15
Bédard, Laurent Gabriel Frédéric 1975, av. du Lignon 19 c/Mme Meyer
Bielser, Jean Jacques, 1922, ch. des Sellières 57
Birner, Alfred Jenö Jozsef, 1935, rue Grange-Lévrier 20
Cabdi Kariin Haashi, Cabdi Qaadir, 1987, ch. de Poussy 1 c/Les Tattes
Cignarelli née Vonlanthen, Rosa, 1927, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Correia Pires née Correia, Maria do Céu, 1955, ch. des Coquelicots 9
Crosina née Mauch, Colette Rose, 1913, rte de Peney 56
David née Bastova, Ludmila, 1921, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Dayen, Noël Henri, 1938, av. du Lignon 66
de Oliveira Rodrigues, Manuel, 1965, rte de Vernier 205
del Rio, Rafael, 1929, av. du Lignon 78
Desbiolles née Caloz, Denyse, 1921, ch. de l'Etang 68
Dupuis née Furrer, Rachel Margareta, 1931, av. Louis-Pictet 16
Favre, Pierre Armand, 1942, ch. du Passeur 7
Ferreira, Adão Joaquim, 1964, ch. de Mouille-Galand 2c
Isnardi, Juan José, 1936, ch. Nicolas-Bogueret 28
Istria, Claire Marie Françoise, 1918, av. du Lignon 23
Joly, Yves Pierre, 1941, av. de Crozet 56
Kissling, Jacques Michel, 1949, ch. de l'Echarpine 10
Koch, Walter Moriz, 1934, av. de Crozet 46
Langel, Giordano Marco, 1920, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Leonardi, Ugo, 1927, ch. de Maisonneuve 12d
Luder, Laurent, 1925, rue Jean-Simonet 13
Marchand, Roland Edouard, 1932, ch. de l'Etang 68
Marki née Petri, Zina, 1946, av. du Lignon 49
Maystre, Claudio Alexandru, 2012, ch. de l'Echarpine 8
Messerli née Jörg, Katharina, 1957, ch. du Grand-Champ 25
Mohamed, Safa, 2012, rue François-Durafour 12
Morand, Jean Albert Henri, 1947, av. du Lignon 23
Mosti née Roset, Georgette Angèle, 1940, rue du Village 16
Mustafa, Lorian, 2012, av. de Châtelaine 89
Ortel, Maurice Marcel, 1919, ch. de Maisonneuve 12d
Pacini, Cyprien, 1945, ch. du Québec 4
Paley, Michel Louis Paul, 1940, av. du Lignon 50
Pasche, Rogr Henri, 1940, av. Henri-Golay 4
Pattano, Chistiane Emilia, 1938, av. du Lignon 62

Pontiroli, Augusto, 1928, ch. de l'Echarpine 4
Rosset, Madeleine Jeanne, 1925, av. du Lignon 53
Rothen, René Eugène, 1931, ch. du Renard 84
Rueggsegger, Denise Antoinette, 1941, av. du Lignon 53
Schwitter née Bruneteau, Jeannine Eglantine, 1927, av. Louis-Pictet 4f
Shawish, Khaled, 1961, rue Grange-Lévrier 10
Sheldon, Derek Robert, 1935, rte de l'Usine-à-gaz 12
Simeon née Loser, Maria Klara, 1934, rue Jean-Simonet 2
Suter, Henri Louis, 1924, ch. des Vidollets 13
Valley née Favre, Josiane Paulette Marie, 1950, rue du Grand-Bay 10
Toffaletti, Loris Dario, 1940, av. du Lignon 55
Torrent, Christian Alexandre, 1947, av. des Libellules 16
Velickovic, Dragoje, 1948, av. du Lignon 27
Vidmer née Gardel, Suzanne Marie Louise, 1925, ch. Isaac-Anken 19

Michel Paley
Notre bulletin du mois de juin venait d'être imprimé quand nous est parvenue, avec une très vive émotion, la nouvelle du décès de notre dévoué membre du comité et ami **Michel Paley**.



Ancien missionnaire en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Cameroun, il avait appris, comme enfant, les secrets de la philatélie avec son père, ce qui l'a conduit à accepter, bénévolement, la responsabilité du Comptoir des timbres pour le Département missionnaire à Lausanne, lors du départ du Pasteur Roger Luginbühl, remarquable philatéliste.

De retour d'Afrique, séjour dont il a eu beaucoup de peine à oublier, il a habité à Nicolas-Boguet, pour déménager dernièrement au Lignon. Il a exercé la profession de bouquiniste, avec une prédilection pour les beaux livres et les cartes postales, très averti et apprécié dans sa boutique aux

Grottes (qu'il a remis récemment) et au Marché aux puces de Plainpalais.

A côté de son activité professionnelle, il avait gardé le sens du service, du dévouement et du bénévolat, acquis en Afrique, ce qui l'amena, tout naturellement, à accepter d'apporter son aide au sein du Comité de l'Association, lors de l'assemblée générale du 27 février 1981. Au cours de ces très nombreuses années, il ne ménagera pas ses efforts, tant pour la défense de la qualité de vie dans la presqu'île que lors des manifestations de l'Association, spécialement à la cuisine... et la vaisselle, lors de nos soirées «choucroute» ou lors du 1^{er} Août ou aux Promotions.

Un grand merci à Michel Paley, dont le souvenir de son engagement, de sa disponibilité et de son visage souriant restera gravé dans notre mémoire.

A Véréna, sa fidèle épouse, et à sa famille, nous renouvelons le témoignage de notre profonde sympathie.

M. Jacques Bielser

Encore une triste nouvelle arrivée à notre rédaction durant la pause estivale, celle du décès, le **6 juillet 2013** à Bernex (Hôpital de Loëx), à l'âge de 91 ans, de **M. Jean Jacques Bielser**, domicilié, avec sa famille, au chemin des Sellières.

Originaire de Pratteln (BL), il est né, le 18 avril 1922, à Gilly, dans le canton de Vaud, où il passe son enfance et commence à travailler avec son père et son grand-père tonneliers. Mobilisé, pendant plus de mille jours, pendant la guerre, il décide, après la démobilisation et son retour à Gilly, d'aller vivre chez sa sœur, mariée à Genève, où il est engagé, en 1946, aux Ports Francs de Genève, en qualité de caviste, jusqu'en 1982.

En 1947, lors d'une soirée d'une société de yodleurs, il rencontre Yvonne Haenni, d'Aire, qui deviendra son épouse, le 29 avril 1950 et avec qui il aura deux enfants: Josiane en 1951 et Daniel en 1953. Ils habitent, tout d'abord, une villa voisine des parents (famille Haenni) de son épouse et viennent ensuite, en 1959, vivre dans la grande maison familiale.

Désireux d'apporter son aide au service de la communauté, notamment pour la sécurité des personnes, Jean Jacques Bielser s'engage dans



la Compagnie des sapeurs-pompiers où il terminera sa carrière avec le grade de 1^{er} lieutenant, remplaçant même parfois le capitaine.

A côté de cet engagement, soucieux également de la qualité de vie du quartier où il vit, il rejoint en 1959, le comité du Groupement de défense des intérêts d'Aire, nouvellement fondé en 1957. Le Groupement devenu en 1960 l'Association des intérêts d'Aire, il rejoint, de 1989 à 1991, au sein du comité, son épouse Yvonne, elle-même membre active de 1983 à 1993, suppléante de 1994-1997.

A côté de sa vie professionnelle et de ses activités bénévoles, un de grands plaisirs de la vie de Jean Jacques Bielser était son jardin où il cultivait, avec passion, légumes, fruits... et fleurs et quand des amis venaient le trouver, ils ne repartaient jamais les mains vides de chez lui: il leur offrait, selon les saisons, des légumes et des fruits... sans avoir oublié de trinquer le verre de l'amitié.

C'est un ancien du village d'Aire toujours accueillant et jovial qui vient de nous quitter, ami dont nous garderons le souvenir et la rédaction renouvelle à son épouse et à ses enfants ses sincères condoléances et profonde sympathie.

Les gens que nous avons aimés ne seront plus jamais où ils étaient, mais ils sont partout où nous sommes

Le dicton du mois

Quand août n'est pas pluvieux, septembre est souvent radieux

Forte chaleur en septembre, à pluies d'octobre faut s'attendre

Pensée du mois

L'intelligence, c'est comme les parachutes, quand on n'en a pas, on s'écrase

Pierre Desporoges (1939-1988)

Le truc du mois

Araignées dans la maison

A l'approche de l'automne, les araignées montrent souvent le bout de leurs pattes chez nous, provoquant quelques frayeurs chez certains! Voici une astuce pour vous aider à préserver votre maison des araignées... plutôt que de les tuer.

Allez donc faire un tour à l'extérieur pour y ramasser **quelques marrons encore munis de leur coquille verte**. Coupez-les en deux et disposez-les dans les coins de votre maison, un truc qui veut que le marron fasse fuir les araignées.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier.

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, **lui offrir!**

Une partie sera remise à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

A Aïre, un carrefour... oublié?



Le carrefour chemin des Sellières-chemin de la Verseuse a un air... très forêt vierge.

Ou simplement oublié, car depuis le début de l'année cet emplacement n'a jamais connu, de la part des services de l'administration municipale, le moindre petit travail d'entretien ou attend-t-on, demandent les habitants, une situation telle que celle décrite par André Gide: «La végétation était si luxuriante que l'on avait peine à passer»



Recherche de bénévoles

Pour la 9^e édition de la patinoire du Lignon, du 19 octobre au 1 décembre 2013, le Contrat de Quartier d'Aïre - Le Lignon recherche des bénévoles.

Rejoignez notre équipe quelques heures à la buvette ou aux patins et participez à ce beau projet pour petits et grands.

Intéressé?

Contactez Gilles-Eric Roagna
au 078 613 35 87

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

C'est – selon le tournus établi – le Mail du Lignon qui accueillait, cette année, la commémoration officielle de la Fête nationale à Vernier, dont le Maire Pierre Ronget avait fait de la Suisse l'hôte d'honneur de la manifestation, après le Portugal en 2011 et le Kosovo en 2012.

Dès 18h30, dans une atmosphère très estivale, les différents stands d'alimentation et la buvette, gérés par les sociétés locales, étaient à pied d'œuvre pour satisfaire la demande des très nombreux participants, avec notamment (hôte d'honneur oblige) une cantine fribourgeoise avec les mets traditionnels de ce canton et un «grotto» tessinois et son excellent «risotto».

Au niveau des animations, le folklore helvétique était, bien entendu, à l'honneur avec les musiciens de la Fanfare municipale de Vernier, sous la direction de Philippe Berthoud, et ceux de l'orchestre folklorique «La tête dans l'abreuvoir», sans oublier les lanceurs de drapeau, accompagnés de cors des Alpes, le Chœur des yodleuses de Genève (le seul groupe féminin existant), les sonneurs de cloches et avant le magnifique feu d'artifice, la production pleine de «stimmung» de la chanteuse Barbara Klossner et son groupe.

Lors de la partie officielle, après la lecture, en trois langues, du Pacte de 1291 par des membres de l'Echo de Vernier, Il appartenait à M. Pierre Ronget, Maire, et M. Xavier Chillier, Président du Conseil municipal, d'apporter le message des autorités communales à l'occasion de cette commémoration.

Le traditionnel feu de joie, un des symboles de cette Fête nationale, a été précédé par la féerie pyrotechnique du feu d'artifice, fort appréciée des spectateurs qui, pour certains, ont terminé la soirée sur la piste de danse, entraînés par l'orchestre «Trio Imagine».

Notre Association était présente!

Le lieu d'accueil de la fête populaire du 1^{er} Août étant, cette année, Le Lignon, le comité de l'Association a estimé que notre présence était indispensable. Dans un premier temps, vu les effectifs réduits dus aux vacances, il avait été projeté de participer simplement avec un stand d'information, puis en raison du choix, par le Maire, de l'hôte d'honneur de la fête, notre trésorière, Mme Michèle Finger, a suggéré de proposer aux participants un **stand de vente** du fruit emblématique du **canton du Valais**: l'abricot, initiative qui a rencontré un franc succès par son originalité et sa nouveauté et c'est ainsi que plus de 70 kilogrammes de fruits, proposés en barquettes de 1 kg, ont été liquidés très rapidement.

Un grand bravo à l'initiatrice de ce projet et remerciements aux membres du comité présent ce soir-là.



FÊTE DES PROMOTIONS

Retour sur la fête de fin d'année scolaire 2013

Le vendredi 28 juin, à l'occasion de la fête enfantine marquant la fin de l'année scolaire 2013, une équipe du Comité de l'Association avait rendez-vous, dès 14 heures, à la buvette de l'école des Ranches, pour s'attaquer à l'épluchage de 60 kilogrammes de pommes de terre précuites, opération suivie de la préparation de la salade de pommes de terre accompagnant les

quatre jambons à la broche prévus, comme ces dernières années. L'équipe s'est ensuite retrouvée au stand de l'Association où le fumet délicat des quatre jambons tournant sur la broche, pour le plus grand plaisir des yeux et de l'odorat, a attiré les chalands qui se sont portés acheteur des 183 portions accompagnées de la salade de pomme de terre.



SILENCE... ON TOURNE!

Du 29 juillet au 31 août, la Cité du Lignon ne s'est pas transformée en «Cité des anges» (Los Angeles) mais a connu cependant l'envers des décors cinématographiques.

En effet, elle a accueilli le tournage d'un long métrage de fiction, une comédie noire originale «Sweet Girls» due à une idée de **Jean-Paul Cardinaux et Xavier Ruiz**, dont l'ambition était de faire découvrir à un large public un malaise qui grandit de jour en jour dans notre société et qui gangrène l'ensemble des relations entre les générations et pour contenir cette «micro-société» les réalisateurs ont confiné leur récit dans une cité de banlieue et celle du Lignon été choisie pour ses caractéristiques architecturales et son «design» épuré qui donne au décor une place de personnage principal aux côtés de protagonistes du film.

L'histoire

Élodie et Marie (interprétées par **Flore Babled** et **Marie Petiot**), deux adolescentes cloîtrées dans une cité où la crise du logement s'aggrave de jour en jour, sont confrontées au manque de perspectives qu'offre le futur et voient leurs chances d'accéder un jour à l'indépendance



peu à peu disparaître. Élodie suggère à Marie une solution aussi extrême qu'improbable; vider les appartements injustement occupés par «les vieux» qui sont à ses yeux à l'origine du déséquilibre social actuel. Dans ce périple qui a pour toile de fond le passage initiatique qu'est l'adolescence, elles découvriront que derrière leurs froids calculs se cachent des êtres humains tout aussi perdus qu'elles ne le sont. La rencontre entre ces générations oubliées par la société va les rapprocher de manière aussi surprenante qu'émouvante.

A côté d'artistes chevronnés, la casting comportait également la présence de nombreux figurants (jeunes et aînés) que les réalisateurs ont pu trouver au Lignon et ses environs et que nous aurons le plaisir de reconnaître lors de la projection publique du film.

Les joyeux dimanches

Avec l'automne, reprise des repas des «Joyeux dimanches» du «Réseau solidarité Aïre-Le Lignon» pour les personnes qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas avec d'autres de manière conviviale.

Prochain rendez-vous
Dimanche 13 octobre à 12h15
Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)

Au menu

Salade – spaghetti bolognaise
dessert et café

Participation

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription

Vendredi midi dernier délai
au 022 796 62 79 (M. Hatt)
ou 022 796 80 07 (M. Vergari).

Quel est le trésor que vous cherchez?

Une animation ludique, sur le thème des trésors, expérimentée avec succès il y a deux ans, lors de la semaine d'exposition sur la Campagne de carême 2011 à Balxert sera reprise cette année lors de l'action «hors les murs».

A partir de la question: «Quel est le trésor que vous cherchez» les passants sont invités à fouiller, avec la main, dans de grands bacs remplis de mousses de polystyrène, où seront cachés plusieurs petits objets symboliques représentant diverses catégories de richesses, de valeurs, de «choses précieuses» (les biens matériels, la santé, les richesses affectives, spirituelles, etc.).

Quelques questions permettront ensuite de prolonger un échange avec les personnes qui le désireront. Ce stand sera présent:

devant le Centre commercial du Lignon, les samedis 12 octobre et 9 novembre.

Échos sportifs

Une jeune gymnaste verniolane s'illustre!

Lors des championnats suisses juniors de gymnastique artistique, les 8 et 9 juin dernier à Neuchâtel, la jeune **Maeva Stefanutto**, domiciliée à Châtelaine, s'est particulièrement illustrée en remportant la médaille d'or du concours au sol et se classant au 4^e rang au concours complet.



Née le 6 novembre 2000, elle va commencer, à la rentrée, le Cycle d'orientation sportif de Budé. Elle a commencé son activité sportive à l'âge de 5 ans et demi. Le choix de la gymnastique artistique s'est fait un peu par hasard. En voulant avoir une activité sportive pas trop éloignée du domicile de ses parents, elle s'est rendue, avec eux, au Centre sportif du Bois-des-Frères et lors du premier cours test, elle a, toute de suite, eu le «coup de foudre» pour cette discipline sportive qu'elle pratique depuis au sein de la FSG Lancy.

Si on demande à Maeva si la pratique d'un sport à un haut niveau est pour elle un objectif, elle répond qu'à la base ce n'est pas le cas, elle préfère vivre au jour le jour, mais que les bons résultats obtenus jusqu'ici la stimulent et la poussent dans cette direction, même si l'on est encore plus sollicité après l'obtention d'un titre ou d'une médaille.

Elle est d'ailleurs inscrite sur la liste des candidats pour le Championnat d'Europe juniors en 2014 en Bulgarie où seulement 5 filles seront retenues. La concurrence sera donc élevée et sévère,

Suite colonne page suivante

CET AUTOMNE, ON VOTE!

Élection du Grand Conseil et Conseil d'État

Dans deux semaines (6 octobre) une importante échéance électorale pour le Canton de Genève attend les citoyennes et citoyens avec l'élection (pour 5 ans) des 100 députés au Grand Conseil (législatif) à choisir parmi 476 candidat-e-s en lice (331 hommes et 145 femmes) et l'arrivée de nouvelles formations dans l'arène politique (Pirate; Vert'libéraux; Bourgeois démocrates).

La nouvelle Constitution, adoptée par le peuple et entrée en vigueur le 1^{er} juin 2013, stipule que l'élection du Grand Conseil (législatif) et le premier tour de l'élection des sept membres de l'Exécutif (Conseil d'Etat), avec 29 prétendants sur les rangs, ont lieu le même jour. Si les sept sièges ne sont pas pourvus, un second tour est fixé au 10 novembre. Pour être élu dès le premier tour de scrutin, la majorité absolue (50% des suffrages valables, y compris les bulletins blancs) est nécessaire.

Pour que la voix des habitant-e-s de Vernier (deuxième commune du Canton) bénéficie du meilleur relais au niveau cantonal, il est important de donner sa voix aux candidats verniolans quel que soit le parti auquel ils appartiennent avec, en contrepartie, l'espoir que les élus défendront les intérêts de leur commune de domicile, au-delà du clivage politique partisan du parti.

Ensemble à gauche: Mmes Clarisse Margueron et Massan Missoh

Parti socialiste: MM. Thierry Apothéoz; Marko Bandler; Denis Chiaradonna; Andrés Revuelta; Jean-Claude Jaquet.

PLR Les Libéraux-Radicaux: MM. Frédéric Hohl; Pierre Ronget; Gilles-Olivier Bron

Les Verts: Mmes Michèle Künzler; Leyla Ahmari Taleghani; Lucia Dahlab et MM. Miguel Limpo; Olivier Perroux

Parti Démocrates-Chrétien (PDC): MM. Yves Magnin; Walid Taieb

UDC Genève: Mmes Christina Meissner, Valérie Cuenca-Berger et M. Kilian Riviera

Vert'libéraux: M. Alain Primatesta

Parti Pirate: Aucun candidat domicilié à Vernier

Mouvement citoyens genevois (MCG): Mmes Maria Pilar Frieder; Ana Roch; MM Thierry Cerutti; Marc Frieder; Brice Arduini; André Sotomayor; Rui Oliveira; Daniel Noël; Sébastien Berger; Phippe Joye

Parti Bourgeois Démocratique: M. Alexandre Korkia

«SI GENÈVE M'ÉTAIT CONTÉE»

Une jeune Verniolane vous raconte Genève autrement

Magali Bossi, cette audacieuse genevoise de Vernier, a déterré une dizaine de légendes merveilleuses ou terrifiantes sur la Cité, et nous propose un voyage dans le temps et dans l'espace. Et si Genève m'était contée est construit comme un parcours géographique et poétique, qui commence au passage Mathurin-Cordier et s'achève sur la Treille. En chemin, gare aux ombres! La Vouivre du Rhône, les suicidées de la Pierre aux Dames, les chats de Rouelbeau, Le Daru ou les Belles-Filles... Des légendes traditionnelles genevoises dont l'auteur s'est librement inspirée. Sous sa plume, la Ville prend vie: les ruelles, les marchés et les ambiances sont particulièrement bien rendus. On rencontre également des personnages familiers, le géant Gargantua en personne, le voyageur Nicolas Bouvier.

Ce qui rend ces textes particulièrement attachants, c'est l'atmosphère à la fois mystérieuse et inquiétante qui traverse tout le récit. Et bien évidemment, l'excitation de découvrir les zones d'ombres de la sévère Genève.



Cet ouvrage est né d'une rencontre entre l'auteur, un compositeur (Patrick Bielser) et un artiste peintre (Gilbert Frattini). Véritable balade littéraire et musicale, ce livre s'adresse à tous les amateurs de contes et de promenades. Brillamment illustré, il est accompagné d'un CD de musiques populaires genevoises. Titre disponible dans les bibliothèques municipales de Vernier

L'auteure, est née à Genève le 6 mars 1990. Ses parents domiciliés à Vernier-Village, elle a fréquenté l'école primaire de Vernier, puis le Cycle d'orientation du Renard et le Collège Voltaire.

Actuellement, elle poursuit des études littéraires à la Faculté de lettres de l'UNIGE. Passionnée de littérature depuis son enfance - peut-être un héritage de son grand-père maternel, M. Gilbert Pahud - elle a réalisé un premier livre à l'âge de 4 ans sur des feuillets d'un calepin qu'elle a ensuite agrafés. Avant cet ouvrage, alors qu'elle était encore élève au Collège Voltaire, a été publié «Les inchangés» dont les trois textes qui composent l'œuvre dépeignent un monde situé aux frontières du fantastique et de la routine du quotidien. Sa prose fine, intelligente et ciselée a immédiatement séduit ses lecteurs et lectrices.

A côté des «lettres» elle est également passionnée de musique et par l'accordéon, en particulier instrument dont elle est, d'ailleurs, une excellente exécutante dans la Société «Avenir accordéoniste de Châtelaine», dont sa maman Sylvie est la présidente.

Le compositeur et l'illustrateur

Patrick Bielser est le concepteur de la partie musicale de l'œuvre et du CD qui l'accompagne. Multi instrumentaliste et compositeur, grand connaisseur de la musique traditionnelle suisse, il est également le directeur de «La Brante» musique villageoise de Bernex. Quant aux illustrations, elles sont dues au talent du peintre figuratif genevois, Gilbert Frattini (aquarelle, encre, gouache) né en 1936, membre de la Palette carougeoise et amoureux immodéré des paysages.



«Si Genève m'était contée»
Légendes et musique de Magali Bossi,
Patrick Bielser, Gilbert Frattini
Editeur: Cabédita – 160 pages - Parution: Mai 2013
Prix de vente CHF 39.-

les 24 heures d'entraînement par semaine ne sont pas inutiles.

L'un des bons souvenirs de la jeune sportive c'est la montée sur la première marche du podium (médaille d'or) lors de la finale du concours au sol au Championnat suisse individuel 2013, effaçant peut-être les mauvais comme celui des sept chutes lors d'une compétition ou les blessures.

Relevons encore que Maeva Stefanutto est la seule gymnaste romande dans sa catégorie à faire partie du cadre national suisse avec lequel elle participe à de nombreux stages aux centres de Macolin (Bienne/BE) et Ténéro (Tessin) où elle se retrouve la seule à parler français au milieu des Suisses allemandes et Tessinoises. Son travail sans relâche et sa persévérance peuvent conduire Maeva vers un bel avenir sportif... c'est le souhait que nous formulons pour cette jeune sportive.



LA GOLF DES BREAKS.

La nouvelle Golf Variant. Dès fr. 23'350.-*

Dans chaque Variant se cache toute une Golf. Et un maximum de flexibilité. Car la Variant a repris à son compte tous les atouts de la Golf pour vous offrir le nec plus ultra en matière de design, de motorisation et de dotation – tout en battant des records d'espace sous son allure sportive. A l'instar de son modèle, la nouvelle Golf Variant fait référence dans sa catégorie. Elle est également disponible avec transmission intégrale 4MOTION. Venez faire un tour chez nous et profitez d'un essai pour découvrir de plus près la Golf des breaks.

*Exemple de calcul: Golf Variant, 1.21 TSI BMT, 105 ch (77 kW), boîte manuelle à 6 vitesses. Consommation en énergie: 5.0 l/100 km, émissions de CO₂: 117 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: B. Prix courant: fr. 25'350.-. Prix effectif: fr. 23'350.-, déduction faite de la prime plus-value de fr. 2'000.-. Valable pour les contrats conclus du 2.8. au 30.9.2013, l'offre s'adresse aux clients privés et aux clients de flotte. Sont exclus les véhicules avec pack Fleetline ou rabais de grande flotte. Modèle représenté: Golf Variant Highline, 1.41 TSI BMT, 122 ch (90 kW), boîte DSG à 7 rapports, suréquipements incl.: fr. 36'470.-.



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Du 30 sept. au 18 oct.

La créativité au quotidien

Corinne Perrotti-Privat

Fabrication artisanale d'anciens instruments de musique

Marinette et Pierrette Privat

Fabrication artisanale d'objets en papier

Temple du Lignon

Dimanche 29 sept. à 18 h

CONCERT AU LIGNON

Ensemble Carpe Diem - Genève
Caprices, Badinages et reveries
Œuvres de Joseph Bodin de Boismortier - Jacques - Martin Hotteterre - Marin Marais - Antoine Dornel - Pancrace - Royer-Giuseppe Sammartini

Entrée libre – Collecte à la sortie

Maison CHAUVET-LULLIN
Vernier

Mercredi 9 octobre à 15h

HAÏKU

Dans le cadre de la culture japonaise 2013: Spectacle de marionnettes (Théâtre d'ombre) et musique live

Créé par la Cie de théâtre d'ombre «La Luciole écarlate» et Les musiciens de l'Ensemble Batida

Le temps d'une heure de spectacle, Haïku (jeune peintre solitaire et rêveur) happe les Spectateurs au cours d'une aventure ludique, colorée et poétique.

Salle des fêtes du Lignon

10-11-12 octobre

FESTIVAL VERNIER SUR ROCK

Vendredi 11 octobre:

Alpha Blondy

Samedi 12 octobre:

Editors

Ouverture des portes à 19h

PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE DU LIGNON

Grande Kermesse 2013, à salle des fêtes du Lignon, le samedi 5 et dimanche 6 octobre

Samedi 5 octobre

8h Super marché aux légumes et fleurs au Centre commercial du Lignon.

13h Tournoi de football des juniors «F» du FC Aire-Le Lignon, sur le terrain devant l'école et l'Espace de Vie Infantile du Lignon.

16h Ouverture de la fête: Nombreux stands traditionnels (raclettes, saucisses grillées, pommes frites, confitures maison, pâtisseries, apéritif griottes alcoolisées), artisanat, livres, stand de fleurs, MARGOTTON, jeux (château gonflable, le parapentiste).

En soirée

Démonstration de judo par le Budokan du Lignon.

Groupe folklorique de la paroisse catholique portugaise
Démonstration de danse latino par Salsa Cruz Productions

Dès 21h Bar au sous-sol, organisé par Nathalie STÜDLI-CHASSOT et disco «Knights of Dance» des frères Barjon.

Dimanche 6 octobre

11h salle des fêtes, messe des familles, animée par la chorale du CIAD, Centre Interafricain d'Aide au développement.

12h45 Repas communautaire, préparé par les grands chefs Gian Carlo CIOTTI, Bruno CHATRIOT et leur équipe.

Au menu

jambon à l'os, gratin dauphinois, légumes, salade panachée (adultes: 16 frs. enfants 9 frs.)

L'après-midi, animations avec

La Troupe Freedance
Groupe Folklorique La Matze
Direction Hervé Devillaz
Ecole de danse Carlitos
M. Carlos Vasquez
L'Ecole de cirque «Les Acros Bat»
Direction Lucien Thaon
18h Clôture de la kermesse.

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

À l'Aula des ranches à vernier, le samedi 5 octobre à 20h et le dimanche 6 octobre à 17h

Par l'avenir accordéoniste de châtelaine

entrée libre- chapeau à la sortie
buvette et petite restauration
réservation conseillée au 022 782 05 89

ZORBA OU L'APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ

À l'Aula des ranches à vernier, du 20 au 29 septembre

Par LE Théâtre MEDITERRANEO

Cette pièce, créée en 2010 au Théâtre Pitoëff par le «Théâtre en cavale», est inspirée du roman de Nikos Kazantzaki «Alexis Zorba», dans une adaptation de Gilles Decorvet et une mise en scène de Miguel Fernandez.

Laissez-vous entraîner par les aventures d'Alexis Zorba, du jeune patron et de Mme Hortense. Une ode sous toutes ses formes, à la liberté!

Représentations

mercredi et samedi à 19h
Jeudi et vendredi à 20h30 - Dimanche à 17h
Relâche lundi et mardi

Buvette et petite restauration

1 heure avant le spectacle

Billets en vente

Service culturel Vernier – Stand Info Balexert

LA MAISON DE QUARTIER FAIT LA FÊTE

**Le samedi 21 septembre
dès 13 heures sur le terrain
Nicolas-Bogueret**

avec au programme des activités pour les enfants et les plus grands et en soirée animations (accordéon et cor des Alpes) et spectacles de danse. Stands de nourriture du Nord au Sud



Retrouvez-nous sur
notre site Internet

www.aiali.ch

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37

Fax 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H.R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

**Service
à domicile**



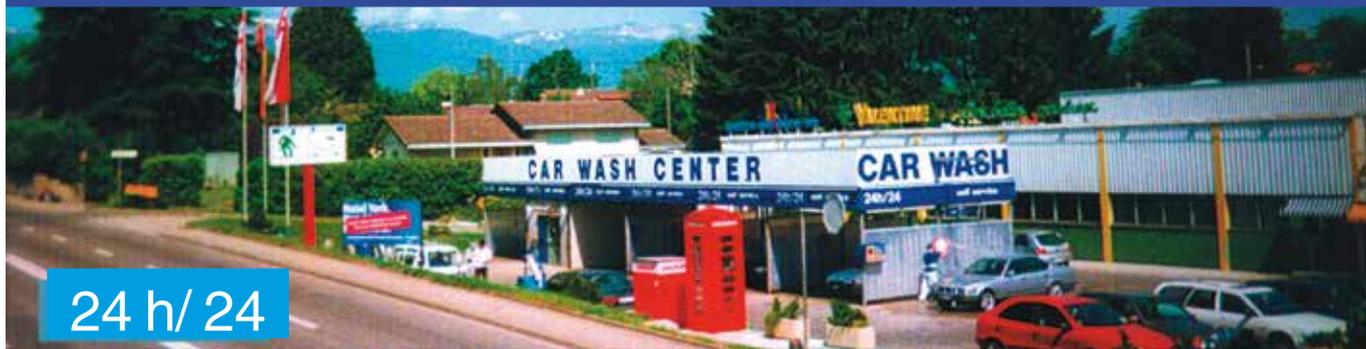
» Adresse

10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

GRANDE EXPOSITION !

Du lundi 23 septembre au samedi 5 octobre 2013

**GRAND
CONCOURS**

PLANETE
Charmilles
centre commercial



Découvrez
toute la **MODE**
automne-hiver !

PLANETE

Charmilles

centre commercial

www.planete-charmilles.ch

MIGROS et + de 50 commerces
🏠 Parking gratuit 90 minutes - 430 places

